



FÉLICITATIONS !

Vous allez prochainement vous marier civilement à Garches. C'est une joie pour les équipes de la mairie de préparer cet engagement avec vous.

L'union célébrée à l'Hôtel de Ville, outre son caractère affectif pour les époux, confère des droits et des devoirs qu'il est important de bien connaître.

Dans cette perspective, si vous en éprouvez le besoin, nous avons souhaité, avec le concours de l'association Cap Mariage et de la Chambre des Notaires, vous proposer un temps d'échanges et d'information.

D'une durée d'environ deux heures, cette réunion vous permettra de mieux comprendre la nature de votre engagement. Elle vous aidera également à personnaliser le déroulement de votre cérémonie et à confirmer le choix de votre régime matrimonial.

Dans l'attente de vous accueillir, nous vous adressons nos vœux de bonheur les plus sincères.


Jeanne BÉCART
Maire de Garches

Pour mémoire : séance choisie :

En cas d'empêchement, merci de bien vouloir prévenir à l'adresse suivante :
etat.civil@garches.fr

✂ _____

Nom des époux :

Adresse mail :

Date du mariage :

Assisteront à la séance de :

Samedi 24 mai 2025

Samedi 28 juin 2025

(de 9h15 à 11h30 à l'Hôtel de Ville de Garches)